

La crise financière mondiale et ses effets sur l'économie algérienne

Hakima AMAOUZ¹

Résumé

La crise des « subprimes » déclenchée en août 2007 aux Etats Unis s'est propagée, depuis, à toute la sphère financière et économique de la planète.

L'objectif de notre étude est d'évaluer les différents canaux de transmission de cette crise et ses effets directs et indirects sur l'économie algérienne.

Des pistes de réflexion sont alors proposées afin d'atténuer, voire limiter, les conséquences de la crise financière mondiale actuelle.

Mots clés : canaux de transmission - crise financière - recettes pétrolières - économie rentière - régulation

Introduction

Le monde traverse actuellement la crise financière et économique la plus grave depuis plusieurs décennies. Celle-ci a débuté aux Etats-Unis en août 2007 avec la crise des crédits hypothécaires à risque (« mortgage subprime crisis »), et s'est très vite propagée aux marchés financiers à travers les produits dérivés, conséquence de la titrisation des créances des banques et des établissements de crédit.

L'économie algérienne n'est pas isolée du reste du monde bien que, comme nous le verrons, les impacts sont moins influents sur son secteur financier du fait que celui-ci n'est pas connecté aux places financières des pays développés et que sa monnaie n'est pas totalement convertible.

Par contre, des méfaits sont apparus dans beaucoup de secteurs de l'économie réelle. Ces derniers restent tributaires de l'intensité et du temps que prendra la récession de l'économie mondiale, particulièrement de celle de l'Europe, principal partenaire de l'Algérie.

¹Maitre de Conférences
Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSSEA) - Alger.
hamaouz@yahoo.fr

L'objectif de ce travail est d'étudier les différents canaux de transmission de la crise financière mondiale, ses effets directs sur la sphère financière, ses effets indirects sur l'économie réelle, et plus précisément, l'impact de la baisse des prix pétroliers sur la croissance économique de l'Algérie.

Nous terminerons cette étude par les orientations qui nous apparaissent pertinentes dans une optique d'atténuation, voire de limitation des effets de cette crise.

1- les effets de la crise financière mondiale sur l'économie algérienne

1-1 les effets directs de la crise financière mondiale sur la sphère financière

1-1-1 un système bancaire monopolistique

Le système bancaire algérien n'a pas été affecté par la crise des subprimes car la plupart des banques algériennes possèdent des capitaux majoritairement nationaux qui contrôlent plus de 90% du marché bancaire. Selon l'étude d'Ernst & Young de (2008), le secteur bancaire algérien se caractérise effectivement par des injonctions de l'Etat permettant d'assurer le financement des entreprises publiques.

Le secteur bancaire n'a donc pas été affecté parce qu'il n'est pas développé. Il est à noter que la réforme bancaire instituée en 1990 n'est pas encore achevée : le système bancaire se caractérise par une faiblesse des prêts, une lourdeur dans la procédure d'évaluation des crédits, un déficit de management, et des délais particulier longs dans le traitement des demandes de financement ; les décisions sont fondées davantage sur des garanties que sur l'analyse des risques de projets.

Retenons que le processus de privatisation partielle du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) qui devait se réaliser en Algérie au début de l'année 2008 a été retardé puis écarté lorsque la crise des subprimes a éclaté.

Par ailleurs, pour le placement de leurs ressources en devises, les banques n'ont pas recours aux produits dérivés et autres techniques de titrisation à l'origine de la crise, tels les Crédits

Défauts Swaps (CDS) ou les Collateralised Debt Obligations (CDO). Elles ne sont donc pas concernées, à l'instar des gigantesques banques d'affaires mondiales, par l'acquisition de titres dits « toxiques » qui demeurent l'une des grandes courroies de transmission de la crise au reste du monde.

N'ayant donc pas investi dans les marchés hypothécaires à haut risque et ne détenant pas de titres représentatifs des crédits « subprimes », mais plutôt tournées vers le financement du secteur réel, les banques algériennes ne connaissent pas de pertes et encore moins de faillites liées à la crise financière mondiale.

1-1-2 un marché boursier embryonnaire

Le marché boursier algérien n'est pas connecté aux bourses internationales car il est tout à fait embryonnaire.

Après une décennie d'activité, la Bourse d'Alger continue d'afficher une capitalisation des plus insignifiantes, représentant à peine 0,07% du produit intérieur brut (PIB) selon l'estimation du directeur général de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV)². Le marché financier algérien ne joue donc pas encore un rôle significatif dans le financement de l'économie nationale.

A noter, aujourd'hui, que le marché boursier ne compte que six valeurs mobilières cotées, deux actions et quatre obligations : une faiblesse qui s'explique autant par le nombre réduit des actions qui y sont cotées – deux titres de capital seulement – que par leurs cours relativement bas.

La Bourse d'Alger est aussi caractérisée par un total détachement vis-à-vis des marchés financiers mondiaux. Il n'y a point d'investissement en portefeuille étranger alors que les lois bancaires (loi 90/10 et l'ordonnance n°03.11 du 26/08/2003 relatives à la monnaie et crédit) prônent la liberté de mouvements de capitaux. A titre de comparaison, la Bourse de Casablanca a vu sa capitalisation chuter de 9,3% en 2008 dans le sillage de l'effondrement des places financières mondiales. En effet, 27,5% de sa capitalisation boursière, cette même année, étaient détenues par des étrangers.

² Mustapha Ferfera, (rapport d'activités de la SGBV, 2008)

En somme, le système financier algérien n'a pas été affecté par la crise financière mondiale car la réforme financière n'est pas encore achevée.

1-1-3 une gestion prudente des réserves de change

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie a affirmé que le pays a mené une gestion prudente des réserves de change³ (absence d'investissement dans les actifs risqués) en veillant à l'objectif stratégique d'immuniser les portefeuilles d'actifs (réserves officielles de change) contre toute perte de capital. Dans le respect de ce cadre de gestion prudente, le taux de rendement réalisé par la Banque d'Algérie a atteint 4,6 % en 2007.

En outre, l'étude conduite par le FMI (2011) confirme la gestion prudente de la Banque d'Algérie vis-à-vis des réserves de change, estimées à 171 milliards de dollars US pour l'année 2011.

L'Algérie a misé sur la sécurité et la liquidité de ses placements en privilégiant l'investissement en titres obligataires souverains. Ces derniers sont assurés d'une garantie sur le capital mais sont par contre souvent mal rémunérés.

Sur ce registre, l'impact, à moyen et long terme que peut avoir la crise financière internationale, serait la menace de la réduction de leur rendement s'ils venaient à subir l'effet d'une baisse du dollar et de l'inflation, ou les conséquences d'un éventuel éclatement de la bulle des bons du trésor américain.

1-1-4 une réduction de l'endettement extérieur

Les autorités algériennes ont réduit fortement l'endettement extérieur en 2005 – 2006, après avoir limité fortement les flux d'endettement extérieur dès le début des années 2000.

A titre indicatif, les engagements des banques opérant en Algérie envers l'étranger représentent moins de 1 % de leurs ressources et l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme n'était plus que de 3,9 milliards de dollars à fin novembre 2008, confirmé par le rapport du FMI de l'année 2008 précisant une dette extérieure totale mi-

³ Mohammed LAKSACI, gouverneur de la Banque d'Algérie. Séminaire, *Impact de la crise financière mondiale sur l'économie algérienne*. Ecole Supérieure des Banques, Alger. juin 2009

nime (3 % du PIB en 2008). Les recettes considérables des exportations d'hydrocarbures ont donc ramené le ratio dette publique extérieure/PIB en dessous de 1% du PIB.

Au total, nous constatons que les canaux de contagion purement financiers sont limités parce que les autorités ont évité de recourir aux emprunts extérieurs et d'utiliser les abondantes liquidités intérieures pour financer les grands investissements.

En revanche, le recul ou le tassement des prix pétroliers, combiné à une récession économique mondiale, pourrait affecter gravement l'économie du pays.

1-2 Les effets indirects de la crise financière mondiale sur l'économie réelle

1-2-1 la baisse des recettes des hydrocarbures

L'économie algérienne est une économie tributaire de la rente pétrolière. Les hydrocarbures constituent la principale source de revenu du pays (98% des recettes des exportations algériennes).

Une baisse des prix des hydrocarbures se traduirait par une chute des recettes d'exportations du pays, une réduction de la capacité d'épargne budgétaire, un amenuisement des réserves de change, un tarissement du fonds de régulation des recettes, et enfin, un assèchement de l'épargne accumulée.

Les estimations du FMI (2008, 2011) projettent qu'une baisse ou un tassement des prix pétroliers pèseraient lourdement sur la balance courante et la position budgétaire globale. Selon les scénarios envisagés, le solde extérieur courant serait toujours déficitaire sous l'effet conjugué du repli des prix pétroliers tel que projeté dans les perspectives de l'économie mondiale (ils chuteraient de 98 dollars le baril en 2008 à moins de 78 dollars en 2013) et du dynamisme des importations liées au plan d'investissement public (PIP) et aux investissements de la Sonatrach : un solde budgétaire global négatif pour la première fois depuis 1999, affichant un déficit de 11 ½ % du PIB en 2009.

Ainsi dans les scénarios élaborés par le FMI, après la forte baisse des prix pétroliers constatée entre 2008 et 2009, et malgré une réévaluation des cours du baril, le tassement des prix des hydrocarbures après 2010 freinerait les ambitions de développement. La politique expansion-

niste ne pourrait pas être effectivement poursuivie très longtemps. L'exemple des subventions liées au blé et au lait (3,2 % du PIBHH) révèlent la fragilité de la situation financière de l'Algérie vis-à-vis des ses importations.

Dans cette même optique, le Centre National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes Algériennes (CNIS) confirme cette fragilité : la baisse dans la valeur des exportations s'est répercutée sur l'excédent de la balance commerciale qui est passé de 35,5 milliards de dollars durant les dix premiers mois de 2008 à seulement 3,3 milliards de dollars durant la même période de l'année 2009. Cela, parce que les exportations ont atteint 35,97 milliards de dollars durant les dix premiers mois de l'année 2009 contre 68,03 milliards durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 47,13%, alors que dans le même temps, les importations ont atteint 32,60 milliards de dollars à la fin octobre 2009 contre 32,52 à la même période en 2008.

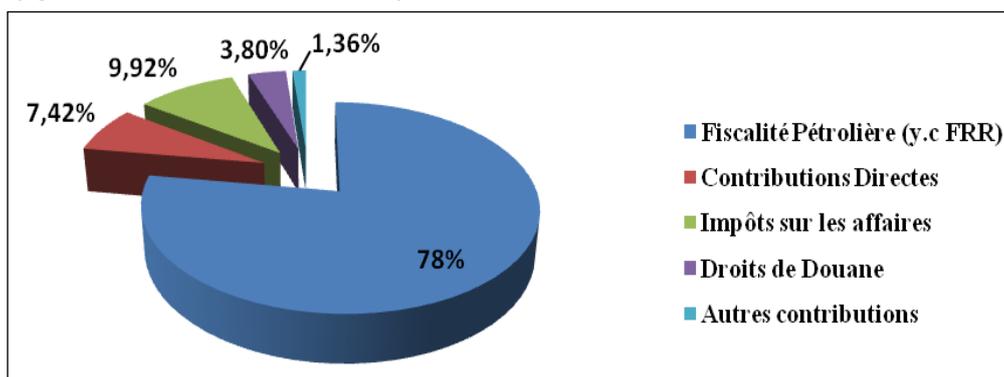
Aussi, le ministre algérien des Finances, Karim Djoudi⁴, qui confirme les scénarios potentiellement pessimistes du FMI, a indiqué que le recul des prix pétroliers et le ralentissement de la demande de l'énergie dans le monde fragiliseraient le budget de l'Etat.

La fiscalité pétrolière demeure malheureusement, à ce jour, la ressource principale des recettes de l'Etat, comparativement aux autres ressources fiscales (voir figure n°1) : « cette situation montre la fragilité des finances publiques face à une chute brutale des cours du pétrole brut. Ainsi, la transmission de la crise financière internationale à travers les prix du pétrole brut va mettre en évidence, encore une fois, la vulnérabilité structurelle de l'économie algérienne dans le sens où la baisse des prix du pétrole brut rappelle la forte relation qui existe entre le budget de l'Etat et la croissance économique à travers l'investissement public »⁵.

⁴ Allocution du Ministre de l'Economie et des Finances, Mr K. DJOUDI, APN, 2011

⁵ K. Oukaci, « les effets d'un choc pétrolier sur l'économie algérienne : une approche par les modèles VAR » Colloque international sur la crise financière mondiale, Bejaia, 2009

figure n°1: la contribution des hydrocarbures aux recettes totales de l'Etat en 2007



source : Kamal OUKACI (2009)

1-2-2 la baisse des transferts de l'étranger

Un autre vecteur de contagion apparaît non négligeable : la baisse attendue des transferts de migrants.

Le repli de l'emploi et la faiblesse des taux de croissance au sein des pays développés se traduiraient par un effondrement des transferts des capitaux privés vers les pays du Sud. L'Algérie, au même titre que ses voisins du Maghreb, n'échappe pas à ce phénomène. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2008) a prévu une baisse importante des transferts financiers à destination des pays de la région Proche Orient et Afrique du Nord.

tableau 1 : montants des transferts des immigrés vers leur pays d'origine (Année 2006)

Pays	Montant (millions de \$)	Part dans le PIB
Maroc	6 116	10,7%
Algérie	5 399	4,7%
Tunisie	1 559	5,1%

source : Journal l'Expert du 26/06/2009.

1-2-3 l'augmentation du taux de chômage

Dans les scénarios élaborés par le FMI (2008, 2011), et du fait de l'évolution des recettes des hydrocarbures, le rééquilibrage des finances publiques imposerait des coupes budgétaires dans le plan d'investissement public, induirait un ralentissement de la croissance hors hydrocarbures et une montée probable du chômage.

Selon les données officielles, le taux de chômage en Algérie est autour de 10 %. Le FMI présente par contre des chiffres différents, en particulier celui des jeunes, qu'il estime autour de 21%.

En l'absence d'une politique active de l'emploi, la montée du secteur informel risque de s'accélérer. A titre indicatif, ce secteur est alimenté, pour une large part, des déperditions scolaires massives estimées entre 400 000 et 600 000 élèves chaque année.

Le développement du chômage engendre, outre des situations de paupérisation, des processus d'exclusion sociale et contribue ainsi à fragiliser, voire à remettre en question la cohésion sociale.

C'est dans ce contexte que les autorités algériennes ont mobilisé en 2009 plus de 26 milliards de dinars pour le paiement d'arriérés salariaux à quelque 21 822 travailleurs restés sans salaires depuis l'année 2001, il s'agit de travailleurs compressés durant les années 1990 suite à la dissolution de leurs entreprises.

Pour les mêmes raisons, l'Etat a décidé d'une augmentation substantielle du SMIG (salaire minimum garanti) de l'ordre de 3000 DA⁶ à partir de janvier 2012. A ce titre, l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) a, elle aussi, été fortement augmentée (de 1 000 à 3 000 DA)⁷.

2- les orientations proposées pour limiter l'impact des effets de la crise

2-1 les mesures pertinentes pour réformer le système financier

Paraphrasant M. Aglietta (2008), il nous revient d'indiquer que les crises sont inhérentes au système capitaliste : « *Il serait donc vain de prétendre empêcher leur répétition au fil des cycles financiers ; il est important en revanche de mettre en place les régulations qui permettront d'amortir ces convulsions cycliques* ».

Les régulations préconisées par Aglietta (2008) ne peuvent se faire sans la maîtrise de levier d'endettement au sein du système bancaire lui-même.

⁶ le SMIG est à ce jour de 15 000 DA/mois

⁷ www.algerie-dz.com, Février 2009

Ce schéma conduirait à la nécessité d'un contrôle rigoureux sur l'accroissement du volume des crédits entraînant l'ensemble des agents économiques dans une spirale d'endettement liée à une hausse à terme insoutenable du prix des actifs.

Les banques doivent donc être contraintes de se doter de couverture en capital plus importante (« des provisions pour risque systémique »), et de tenir compte de la dynamique des cycles financiers.

Cette régulation contraignante resterait du ressort des banques centrales qui veillent à la stabilité financière.

Au total, les économies développées doivent donc mettre en place une nouvelle régulation et une gouvernance mondiale.

L'enseignement à tirer de cette crise par les autorités algériennes serait d'établir un cadre rigoureux de gouvernance et de régulation qui mettra en place les bonnes incitations tout en préservant un juste équilibre entre les mécanismes du marché et les interventions des pouvoirs publics.

Cette crise dont la caractéristique est d'être mondiale a effectivement remis à l'honneur le rôle des Etats et celui des régulateurs : les effets contradictoires de la mondialisation associent l'efficacité économique (grâce à la globalisation des échanges) et les facteurs d'instabilité macroéconomique (en raison de l'interconnexion de marchés aux risques mal évalués) appelle donc à la régulation pour normaliser et mieux maîtriser l'activité financière et la titrisation, avec plus de transparence.

Pour l'ancien ministre algérien du commerce (S. Goumeziane, 2009), « l'un des moyens pour sortir de la crise consiste à se rapprocher de Keynes : le retour à la régulation de l'Etat, mais surtout la lutte contre la spéculation et la rente ».

2-2 les mesures pertinentes pour amortir l'impact de la crise sur l'économie algérienne

La crise financière mondiale et la baisse des prix pétroliers mettent en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et faciliter une croissance hors hydrocarbures soutenue.

L'économie algérienne ne peut être protégée de la crise financière mondiale que par la diversification de son économie pour enfin sortir de la domination de ses hydrocarbures.

De nombreuses études (Sachs et Warner, 1995) ont établi que l'abondance des ressources naturelles était en général et sur le long terme, un facteur défavorable à la croissance d'une économie.

En effet, ce phénomène, et de manière paradoxale (l'existence d'une rente peut permettre à une économie telle celle des USA, de la Norvège ou de l'Australie de financer leur développement et d'investir massivement dans l'éducation et le développement de ses infrastructures), peut constituer un handicap pour diverses raisons :

- l'abondance de ressources naturelles peut avoir des effets pervers sur le comportement des agents économiques ainsi que sur le personnel de différentes institutions puisqu'elle favorise la corruption, l'absence de réformes économiques et l'émergence de régimes autoritaires financés par la rente. Ces régimes n'ont souvent guère besoin de recourir à l'impôt qui devrait constituer le fondement de toute démocratie.
- La rente peut également provoquer un effet d'éviction des secteurs non rentiers : le cas le plus éloquent étant celui de la Hollande où ce phénomène fut désigné par le terme « syndrome hollandais ». En effet, la découverte d'importants gisements de gaz naturel avait fini par peser sur la croissance de ce pays. Dans ce cadre, le développement des exportations de matières premières provoqua une appréciation du taux de change, très dommageable à la compétitivité de tous les secteurs exposés à la concurrence internationale (Benaroya, 2006).

Concernant l'Algérie, l'économie de rente a participé fortement à la naissance de nombreux maux économiques : la corruption, l'hypertrophie de l'administration, la difficulté à instaurer des mécanismes amenant une cohésion au long terme, et l'ajournement des différentes réformes nécessaires au développement économique ayant provoqué le manque de compétitivité de pans entiers de l'industrie.

Pour réussir sa mutation de l'économie rentière et spéculative vers une économie productive, les autorités algériennes doivent élaborer une véritable stratégie de développement dans laquelle l'Etat doit, en plus de la mise en place d'un système financier perfor-

mant, développer les moyens de transformer un capital naturel non renouvelable en un capital humain générateur de ressources pérennes à travers une politique de l'éducation, de la santé, et des investissements productifs.

Dans ce cadre, développer et asseoir une dynamique dans l'investissement intérieur par une recapitalisation des banques, commencée en décembre 2008 : « la réglementation bancaire exige un capital minimum des banques commerciales, qui passe de 2,5 milliards de DA à 10 milliards de DA et pour les établissements financiers de 500 millions de DA, il augmente à 2,5 milliards de DA ». ⁸

Toujours dans cette optique, adapter l'environnement réglementaire et instaurer des mécanismes pour répondre aux besoins de développement des PME-PMI, en particulier les jeunes entreprises innovantes : l'expérience marocaine pourrait être un modèle d'inspiration pour les autorités algériennes. Plus encore, favoriser l'éclosion et le développement de start-up selon les modèles indiens, associant intimement les mondes universitaires et de l'entreprise. A ce titre, modifier l'approche des institutions bancaires vis-à-vis du risque entrepreneurial, et la rendre plus efficiente.

La création du Fonds National d'Investissement (FNI), qui traduit une forme de réponse à la crise financière de 2007, est un mécanisme financier national, par lequel le Trésor Public peut mobiliser et faire fructifier une part importante de l'épargne de l'Etat, en appui au financement de l'investissement économique en Algérie. Il reste que celui-ci n'apparaît pas avoir produit encore d'effets probants. Il s'agirait de revoir les missions dévolues au FNI, et peut être de les étendre pour assurer des investissements selon une politique stratégique de développement dans les secteurs à fort potentiel d'exportation.

Dans ce cadre, mettre en œuvre des mécanismes d'aide à l'exportation permettant aux entreprises algériennes performantes de pénétrer les marchés étrangers, en particulier européens : des cellules de veille sur les aspects de réglementation et de normes, au service d'entreprises algériennes seraient un exemple probant.

⁸ Chabha Bouzar, « les conséquences de la crise financière internationale sur les pays du Maghreb », colloque international sur la crise financière mondiale, Béjaia 2009

Enfin, instaurer un crédit à la consommation établi sur un schéma permettant d'encourager les entreprises (publiques ou privées) qui produisent en Algérie, avec pour effet à terme de réduire la facture d'importation des produits manufacturés.

Ibn Khaldoun fut un ardent défenseur du travail humain et de la propriété privée productive. Il fustigea le premier tout système rentier et condamna la spéculation sous toutes ses formes. Et de donner, dès le XIV siècle, de précieux conseils en termes de régulation publique, qui n'ont rien perdu de leur modernité : « (Si l'Etat) veut amasser des trésors, que ce soient ceux de la piété, de la crainte de Dieu, de la justice, du développement de leurs terres, de l'administration de leurs affaires, de leur sécurité et du secours aux affligés. (L'Etat) doit savoir que les trésors accumulés ne fructifient pas, à moins d'être consacrés au bien-être du peuple, à lui assurer ses droits et à le préserver du besoin ». (Al Muqqadima).

Conclusion

L'impact direct de la crise financière internationale sur l'économie algérienne est donc contenu grâce à plusieurs facteurs. Il s'agit de l'exposition limitée du secteur financier aux marchés financiers internationaux, la participation encore relativement limitée du capital étranger dans le secteur bancaire, la très faible dette extérieure et la gestion prudente des réserves de change.

Mais l'économie pourrait être affectée à moyen terme en raison d'une éventuelle baisse ou tassement des prix du pétrole, et pourrait l'être gravement encore si ces prix se maintiennent durablement à un niveau peu élevé.

En outre, la crise financière mondiale et la baisse, même relative, des recettes d'hydrocarbures mettent en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et faciliter une croissance hors hydrocarbures soutenue.

Une stratégie nationale de développement est indispensable, l'Algérie se doit de ne pas copier aveuglément l'Occident et elle se doit de tenir compte des erreurs que l'Occident a commises. Il convient en effet que la réforme économique soit soigneusement préparée, qu'elle soit réalisée par étapes.

Enfin, cette crise souligne toute l'importance d'un cadre réglementaire solide et efficace et d'une surveillance adéquate.

L'enjeu pour l'avenir est d'établir un ferme cadre de gouvernance et de régulation qui mettra en place les bonnes incitations tout en préservant un juste équilibre entre les mécanismes du marché et les interventions des pouvoirs publics.

Bibliographie :

- AGLIETTA (M), 2008. *La crise, pourquoi en est-on arrivé là ?* Editions Michalon. Paris.
- AGLIETTA (M), 1997. *Régulation et crises du capitalisme*. Editions, Odile Jacob. Paris.
- AGLIETTA (M.), BRENDER (A). COUDERT (V). 1990. *Glob. financière*, Eds Economica, Paris.
- AGLIETTA (M.), 1990. *Macroéconomie financière*. Editions la Découverte, Paris.
- BOURGUINAT (H). 1995. *La tyrannie des marchés*. Editions Economica, Paris.
- BOUZAR (C) : « *Les conséquences de la crise financière internationale sur les pays du Maghreb* », colloque international sur la crise financière mondiale, Bejaia ». 2009
- BOUZIDI (A) : 1999. *Les années 90 de l'économie algérienne / Les limites des politiques conjoncturelles*, Editions ENAG, Alger.
- De BOSSIEU. C. 1^{er} trimestre 2008 « *Premiers enseignements d'une crise financière inachevée* », Sociétal n° 59, Paris.
- GIRAUD (P.N) : 2001. *Le commerce des promesses*. Editions du Seuil, Paris.
- GOUMEZIANE (S.) : 1994. *Le mal algérien / Economie politique d'une transition inachevée 1962-1994*, Editions Fayard, Paris.
- KRUGMAN (P.) 2000. *Pourquoi les crises reviennent toujours ?* Editions du Seuil, Paris.
- LAKSACI (M), « *Impact de la crise financière mondiale sur l'économie algérienne* ». Séminaire. Ecole Supérieure des Banques, Alger. juin 2009
- MEBTOUL (S.) : 2000. *L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques*, Editions office des publications universitaires, Alger.
- OUKACI (K) « *Les effets d'un choc pétrolier sur l'économie algérienne : une approche par les modèles VAR* ». Colloque international sur la crise financière mondiale, Bejaia. 2009
- STIGLITZ (J.). 2001. *La grande désillusion*. Editions librairie générale française.
- STIGLITZ (J.). 2003. *Quand le capitalisme perd la tête*. Editions Fayard.

THE WORLD BANK. 2007. *How universities promote economic growth*, editors : Shahid Yusuf, Kaoru Nabeshima

La réforme du système bancaire algérien, Etude de l'Institut National d'Etudes de Stratégie globale, Mai 2000, Alger.

Situation financière et perspective à moyen terme de la République Algérienne, Rapport de la Banque d'Algérie : 2009, 2010.

Rapport d'activités de la COSOB. 2010

Rapports d'activités de la SGBV : 2008, 2009, 2010.

Partenaire n° 88, mensuel de la Chambre Française de commerce et d'industrie en Algérie n° 88 – juillet/août 2009.

L'Actuel International, l'Algérie se prépare à l'après-pétrole. N° 105, Juillet 2009.

S.Goumeziane : Conférence « crise financière mondiale, quelles retombées sur l'Algérie ? »
Alger, janv. 2009

Jeune Afrique, n° 2505 (du 11 au 17 janv. 2009)

www.algerie-dz.com, Février 2009

www.oecd.org/ réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique.

Rapports du FMI : www.imf.org 2008, 2009, 2010, 2011.